

Berlin, 26 mai. — M. Kahn, chef de cabinet de M. Laurent-Eynac, et les officiers de marine français Pequeur et Loisel, qui avaient pris passage sur le zeppelin...

Le gouvernement allemand avait tenu lui-même à ce qu'ils viennent en uniforme et avait fait savoir que les hôtes d'honneur français pourraient circuler librement en leur tenue sur toute l'étendue du territoire allemand.

Les invités français du bord du Comte-Zepppelin sont arrivés cet après-midi, à 17 h. 30, à l'aérodrome du Bourget.

BARATAUD POURRAIT COMPARAITRE MERCREDI DEVANT LES ASSISES

Limoges, 26 mai. — Le Parquet de Limoges s'est transporté à la maison d'arrêt où se trouvait déjà auprès de Barataud, qui a tenté de se suicider.

On croit que Barataud sera en état de comparaître mercredi devant la Cour d'assises, sa blessure ne présentant aucun caractère de gravité.

Une croisière d'avions italiens en Méditerranée

Rome, 26 mai. — Trente-cinq avions de bombardement maritime se rassembleront, le 30 mai, à Tarente, pour effectuer dans les premiers jours de juin, une croisière sur la Méditerranée orientale.

LES ORAGES La grêle dévastatrice à Firminy

Firminy, 26 mai. — Un orage qui a duré une demi-heure s'est abattu sur la région de Firminy, avec une chute de gros grêlons. De nombreux vitrages ont été détruits.

Une fillette voulant sauver son chien est broyée par un train

Le Mans, 26 mai. — André Hareau, 15 ans, dont les parents sont cultivateurs à la Brière, gardait des bestiaux dans un pré étendu en bordure de la ligne du chemin de fer, quand son chien s'engagea sur la voie ferrée.

Arrachart et Rignot sont arrivés à Constantinople

Angora, 26 mai. — Les aviateurs Arrachart et Rignot sont arrivés à 10 h. 45, à Constantinople, venant de Sofia. Ils attendent le temps favorable pour continuer leur route.

UNE IMPORTANTE REUNION MEDICALE FRANCO-BELGE A VALENCIENNES

Le Cercle des médecins de frontière de la Vallée de l'Escaut et les médecins du Borinage et de la Vallée de la Rhonelle se sont réunis à Valenciennes, hier dimanche.

Recus à l'Hôtel de Ville par le docteur Gaget, président du Corps médical de l'arrondissement de Valenciennes, qui leur souhaita la bienvenue, ils commencèrent aussitôt leurs travaux, tandis que les dames visitaient le Musée des Beaux-Arts, sous la conduite de M. Lefranc, conservateur des Musées.

M. le professeur Vanvaerts, vice-président de la Confédération des Syndicats médicaux de France, fit une très intéressante conférence sur les assurances sociales.

La réunion d'affaires qui eut lieu à 12 h. 30 sous la présidence de MM. les docteurs Delacourte, président du Cercle médico-rural de Tournaisis et de la Vallée de l'Escaut, et Gaget, président du Syndicat médical de Valenciennes, porta sur les conditions d'exercice médical à la frontière franco-belge et sur la constitution d'un Cercle de médecins de frontière du Borinage, s'étendant jusqu'à Baval.

Le Pèlerinage Eucharistique DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE à Canteleu-Lambersart



LE DÉFILÉ DEVANT LES AUTORITÉS RELIGIEUSES



UN GROUPE GRACIEUX

La paroisse du Saint-Sépulchre à Canteleu-Lambersart organisait cette année le Congrès eucharistique de l'arrondissement de Lille. Cette manifestation s'est déroulée dimanche dans un ordre parfait.

Dans la matinée Mgr Liénart fut reçu par de l'Eglise par la municipalité de Lambersart à la tête de laquelle se trouvait M. Maillie de Poncheville, maire, entouré de ses adjoints.

Après la messe, M. le chanoine Loonès présenta à Sa Grandeur les différents groupes paroissiaux et un cortège se forma se rendant à l'église de Saint-Sépulchre où une messe solennelle d'actions de grâces fut célébrée par M. le chanoine Dutoit.

Mgr Liénart assistait au trône, entouré de MM. les chanoines Dewailly, chancelier, et Delannoy, vicaire général. Mgr Lesne, recteur des Facultés catholiques et de nombreux dignitaires ecclésiastiques assistaient à cette messe.

On remarqua la présence de MM. Maillie de Poncheville, conseiller général, et plusieurs conseillers municipaux. Sous la remarquable direction de M. Agnus, professeur au Conservatoire de Roubaix, une centaine d'exécuteurs du Choral mixte St-Jean-Baptiste interpréta les divers chants.

L'installation de M. l'abbé Delecroix, curé d'Hem



LA REMISE DE LA CLEF DE L'EGLISE

M. LECLERCQ PRONONÇANT SON DISCOURS

Au milieu de l'enthousiasme général des habitants, a eu lieu dimanche, à Hem, l'installation de M. l'abbé Delecroix, nommé à la cure d'Hem, rendu vacant par le décès du regretté M. l'abbé Cateau.

Le long du parcours, les façades des maisons sont pavées aux couleurs nationales et ornées de plantes. En tête du cortège, on distingue la Clique de la société de gymnastique « La Saint-Cornille », puis des délégations des écoles libres de N.-D. de Lourdes et de Saint-Cornille, des œuvres post-scolaires des jeunes filles et jeunes gens, des dames et élèves de Blanche de Castille, les membres de la Fédération nationale catholique, la Chorale paroissiale, le Comité des écoles et les membres du Conseil paroissial des membres du clergé, qui entourent le nouveau pasteur et que suivent de nombreux paroissiens.

Après les cérémonies liturgiques, M. l'abbé Delecroix monte en chaire à son tour et adresse à ses paroissiens, un chaleureux merci pour la magnifique réception qu'ils lui ont réservée et les assure de son paternel dévouement.

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 27 MAI: Aujourd'hui, saint Idébert; demain, saint Germain. Soleil; lever à 4 h. 58; coucher à 20 h. 38.

Vingt-sept degrés à l'ombre... Le printemps nous a gratifiés hier d'une journée exceptionnellement chaude. On a noté au début de l'après-midi, une température de vingt-sept degrés à l'ombre.

LA REUNION GENERALE A L'HIPPODROME DE LA LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

La Section de Roubaix et environs de la Ligue Patriotique des Françaises qui préside avec dévouement M^{lle} Amédée Prouvost, a pris un développement énorme et, à l'heure actuelle, son effectif total est de 10.250 membres!

Cette année, le vœux total des primes est de 3.372 francs. Deux buffets d'une valeur de 285 fr. l'un. MM. César Balcourt, rue Devaux, 84; Eliot Declercq, rue des Arts, 216; cour Tiers, 6.

Le rapport des sections paroissiales est particulièrement édifiant et le R. P. Bréhier, qui succède à Mme Prouvost, ne cache pas son admiration devant l'œuvre accomplie. Il se punit à souligner la vitalité sans cesse croissante de la Ligue Nationale et, avec une noble fierté, il annonce l'augmentation de l'effectif: 18.000 en moins d'un an, ce qui porte le nombre total à 290.000 ligues et les sections des Jeunes Françaises, 152.000!

Pour terminer la réunion, on procéda au tirage de dix billets de Lourdes. Voici les gagnants: Dizainières: Mme Dhalluin, 7, avenue Cordonnier; Mme Flament, rue Saint-Piat, à Croix; Mme Henri Rubben, 137 rue Daubenton; Mme Henry, 135, rue Deceur; Mme Marie Verstraë, épouse Florin, à Croix; Mile Tanguy, rue Bellart; Mme Mersck, rue Houget-de-Hisle; Mme Fournement, rue Eugène Guillaume, à Croix; Mile Jeanne Polet, rue Lavoisier, à Croix; et Mme Douthier, 125, rue Beaurvart.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA « MUTUELLE NADAUD »

Notre important groupement mutualiste, la Mutuelle Nadaud, a tenu dimanche matin, à 10 heures, son assemblée générale dans la salle de l'Hippodrome-Théâtre.

Sur la scène avaient pris place aux côtés de M. Edouard Dubois, président, MM. Goethals, secrétaire; Destrieux, président de la commission de contrôle; Bouvry, vice-président de la Mutuelle; J.-B. Batteau, trésorier; Mile Singlet, secrétaire de la section féminine; M. et Mme Fernand Motte, président et présidente d'honneur; MM. Maurice Dubrulle, Mercier, etc., etc.

En ouvrant la séance, M. Fernand Motte donna la parole à M. Goethals pour la lecture du rapport moral. La mutuelle compte à l'heure actuelle 2.752 membres. Le développement semble se ralentir par suite de la prochaine mise en application de la loi sur les assurances sociales.

Le rapporteur se félicita des magnifiques distinctions qui ont été attribuées au « Administrateur de la Mutuelle Nadaud », MM. Henri Bouvry et Gavertier ont obtenu la médaille d'or; MM. Fernand Destrieux et Ingelbert la médaille d'argent.

que explications particulières à plusieurs membres de son conseil d'administration.

LA DISTRIBUTION DES PRIMES DU LEGS ALF. MOTTE-GRIMONPREZ AUX MENAGES OUVRIERS LES MIEUX TENUS

Pour la vingt-septième fois, la Commission administrative du Bureau de bienfaisance a procédé dimanche, dans la salle Pierre-de-Roubaix, à la distribution des primes en nature et d'argent attribuées aux ménages ouvriers les mieux tenus.

De nombreuses personnalités assistaient à cette distribution. On remarquait notamment M. Eugène Motte fils, M. Charles Dubrulle, Kléber Sory, adjoint au maire; le chanoine Bégné, doyen de Saint-Martin; Thauze, consul de Belgique; Nédoncel, secrétaire honoraire du Bureau de bienfaisance; l'abbé Puppnick, aumônier de « La Fraternelle », etc.

M. Lerouge ouvrit la séance et rendit hommage à M. Alfred Motte-Grimonprez et aux philanthropes qui permettent cette distribution. Il félicita ensuite les lauréats et leur remercia chaleureusement les Comités donateurs.

M. Eugène Motte fils, parle en termes élevés des assurances sociales qui rendront tant de services à la classe laborieuse. M. Motte termine en félicitant le Comité administratif du Bureau de bienfaisance et les dévoués Sœurs de charité de cet établissement.

Après quelques mots de M. Kléber Sory, on procéda à la lecture du palmarès, dont voici un extrait: Primes de propriété accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus.

Deux buffets d'une valeur de 285 fr. l'un. MM. César Balcourt, rue Devaux, 84; Eliot Declercq, rue des Arts, 216; cour Tiers, 6. Trois buffets d'une valeur de 188 fr. l'un. MM. Ernest Desnoes, rue de Valenciennes, 61; en Salmier, 2; Alfred Ducloux, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Boussart; J. Joseph Faure, rue de Lille, impasse du Grand-Canal, 4.

Primes accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 83 francs.

Primes accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 83 francs.

Primes accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 83 francs.

Primes accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 83 francs.

Primes accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 83 francs.

Primes accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 83 francs.

Primes accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 83 francs.

Primes accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 83 francs.

Primes accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 83 francs.

M. Fernand Motte se leva à son tour et fit, dit-il, avec la loi des assurances sociales servit à donner un nouveau relief à la solidarité pour quelle ne fasse pas faillite il convient que nos restons plus que jamais unis.

L'assemblée générale de la Fédération des Unions des Sociétés de secours mutuels des cantons de Roubaix et de Lannoy, à l'Hippodrome

Les différents groupements des sociétés mutualistes des cantons de Roubaix et de Lannoy se sont réunis dimanche à 11 h. 30, à l'Hippodrome, pour entendre un intéressant exposé de leur situation actuelle.

M. Degand après avoir fait allusion à la Caisse primaire des Assurances sociales, qui est destinée à régler les dépenses de la mutualité de Roubaix et des environs, donne la parole au secrétaire pour la lecture des procès-verbaux des réunions précédentes. Ces divers rapports sont adoptés à l'unanimité.

M. Gibon, expose ensuite les raisons qui ont décidé les dirigeants des différents groupements mutualistes, à fusionner, c'est-à-dire constituer une Fédération des Unions de secours mutuels des cantons de Roubaix et de Lannoy.

M. Gibon donne alors des renseignements sur la loi sur les Assurances sociales: il fait ressortir les difficultés de son application, à cause des imperfections qu'elle présente. Il annonce qu'un projet est en préparation en vue d'apporter des modifications à la loi actuelle.

M. Degand remercie M. Gibon pour son clair exposé et annonce que l'inauguration de la Caisse primaire aura lieu prochainement à l'école du Trichon.

L'assemblée générale des Mutués et Réformés de Roubaix et ses cantons

Les membres de l'Union des mutuels et réformés de Roubaix et ses cantons se sont réunis dimanche, à 10 heures, dans la salle des Adjudications de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. M. Gibon, qui avait à ses côtés M. P. François, président honoraire, et les membres du conseil d'administration.

En ouvrant la séance, le président, après avoir remercié l'Administration municipale d'avoir mis une salle à la disposition des Mutués, a lu le rapport financier de M. Dubois, président honoraire, et les membres du conseil d'administration.

Relativement au renouvellement partiel des membres du Conseil d'administration, le président annonce, avec satisfaction, que tous les anciens membres sont réélus.

M. Gibon expose ensuite les grandes lignes du programme des fêtes qui auront lieu les 1er, 8 et 9 juin, à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de l'Union des Mutués, et de l'inauguration de la Maison du Foyer des Mutués. Trois commissions seront nommées à cet effet.

Le président fait ensuite allusion à la souscription publique qui comporte 200.000 billets à 1 fr. et 80.000 fr. de lots, et demande à l'assemblée de faire une propagande active, en faveur de cette œuvre.

M. Degout, président de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels, a pris la parole pour traiter tout particulièrement la question des retraites des Combattants et Mutués. Il a donné d'utiles renseignements sur l'application de la loi des assurances sociales, sur les différents caisses autonomes et primaires, sur les avantages qui seraient accordés aux anciens combattants et mutuels atteints par la limite d'âge au cours de leurs versements, et, enfin, il fit allusion au projet nouveau, qui prévoit d'être paliers successifs, en application de la loi sur les assurances sociales, moyennant une cotisation de 2 pour cent. Cette causerie de M. Degout fut unanimement applaudie. M. Gibon remercia aimablement M. Degout, pour sa suggestive causerie et la réunion se termina par le tirage d'une tombola.

M. Edouard Leriche commença par souligner la nécessité d'une propagande méthodique et inlassable; il indiqua les moyens les plus efficaces qui s'offrent à l'élite mutualiste pour cette propagande. Un échange de vues animé et fructueux s'établit ensuite entre les délégués. La revue des résumés acquis dès maintenant et constatés par les chiffres des adhésions reçues par le seul secteur de Roubaix-Tourcoing et localités immédiate...